

Département de la Corrèze
Commune de SAINT AUGUSTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-109

Séance du 29 Mars 2024

Date de convocation :
22 Mars 2024

Membres en exercice : 10
Présents : 9
Représentés : 1
Votants : 10
Exprimés : 10
Votes Pour : 10
Vote Contre : 0

Le 29 Mars 2024 à 19H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents: Mrs Auboiroux, Broussolle, Bouillon, Martinie, Leclerc, Mmes Monédière, Bénesteau, Bourzeix, Géraudie.

Absents: Mr Maison (a donné pouvoir à Marcel Auboiroux)

Lucile Bénesteau a été désigné(e) secrétaire de séance.

OBJET : Achat de l'ancien hôtel restaurant

Dans le cadre des embauches prévues par les usines situées à la Zone Artisanale Champ Paillard et au manque de logement, le conseil municipal décide d'acheter :

- L'ancien hôtel restaurant situé 6 Rue de la Grave, cadastré C784, d'une superficie de 448 m² afin d'y faire des studios et des logements.
- Le terrain attenant cadastré C785, d'une superficie de 468 m²

Le conseil municipal décide d'acquérir les parcelles pour la somme de 85 000€.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- Approuve ces transactions
- Autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires.

Le Maire,
Marcel AUBOIROUX

